



RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00363
Numéro SIREN : 378 568 638
Nom ou dénomination : IMMALDI ET COMPAGNIE

Ce dépôt a été enregistré le 23/01/2017 sous le numéro de dépôt 673

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : IMMALDI ET CIE SAS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 0013 Rue Clément Ader 77230 Dammartin-en-Göele

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 7 8 5 6 8 6 3 8 0 0 0 4 3

Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2015

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement *	AB 21 887	AC 21 887	0
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF 26 039	AG 18 577	7 462
	Fonds commercial (1)	AH 4 917 796	AI	4 917 796
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN 75 948 841	AO	75 948 841
	Constructions	AP 584 101 570	AQ 195 878 370	388 223 200
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT 41 123	AU 24 315	16 809
	Immobilisations en cours	AV 5 333 909	AW	5 333 909
	Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations		CV	
	Créances rattachées à des participations		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH 47 930	BI	47 930
TOTAL (II) BJ		670 439 097	BK 195 943 149	474 495 948
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *			
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV 668 797	BW	668 797
	CRÉANCES			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX 482 549	BY 3 829	478 720
	Autres créances (3)	BZ 2 135 056	CA 585 280	1 549 776
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
Comptes de régularisation	DIVERS			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	
	Disponibilités	CF 0	CG	0
	Charges constatées d'avance (3)*	CH 6 908 951	CI	6 908 951
	TOTAL (III) CJ	10 195 353	CK 589 109	9 606 244
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		680 634 449	1A 196 532 258	484 102 192
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>IMMALDI ET CIE SAS</u>			Néant ☐ *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000 000)		DA 100 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB 929
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)		DC
	Réserve légale (3)		DD 4 465 171
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)		DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)		DG
	Report à nouveau		DH 20 793
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI 13 683 465
	Subventions d'investissement		DJ 0
	Provisions réglementées *		DK 78 277 697
	TOTAL (I)		DL 196 448 056
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
	Avances conditionnées		DN
	TOTAL (II)		DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP 1 537 252
	Provisions pour charges		DQ
	TOTAL (III)		DR 1 537 252
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS
	Autres emprunts obligataires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU 1 315 305
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)		DV 85 047 403
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW 1 300
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 5 375 543
	Dettes fiscales et sociales		DY 934 339
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ 3 034 531
	Autres dettes		EA 190 393 590
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB 14 874
TOTAL (IV)		EC 286 116 884	
Ecart de conversion passif* (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 484 102 192	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2)	{ Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C
			1D
			1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 286 068 181
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : IMMALDI ET CIE SASNéant ☐ *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF
		FG	119 872 120	FH	FI 119 872 120
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	119 872 120	FK	FL 119 872 120
	Production stockée*				FM
	Production immobilisée*				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP 2 143 329
	Autres produits (1) (11)				FQ 12
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR 122 015 461
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS
	Variation de stock (marchandises)*				FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 42 617 671
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX 10 827 273
	Salaires et traitements*				FY 141 225
	Charges sociales (10)				FZ 59 171
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions				GA 20 325 239
					GB 305 914
					GC 3 829
	Autres charges (12)				GD 1 537 252
					GE 1 611
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 75 819 184
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG 46 196 277
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL 448
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
Total des produits financiers (V)					GP 448
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 1 646 957
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
Total des charges financières (VI)					GU 1 646 957
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV -1 646 509
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 44 549 768

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise IMMALDI ET CIE SASNéant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	143 294
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	3 882 641
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	2 644 032
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 669 966
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	32 824
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 155 146
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	13 264 209
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	15 452 179
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-8 782 213
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	22 084 090
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	128 685 875
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	115 002 410
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	13 683 465
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	HY	118 062 528
		IG	
	(3) Dont {	HP	
		HQ	38 734 303
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	1 076 229
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 926
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amortissements dérogatoires 2015		12 639 091	2 644 032
Vente de Batiments		2 155 146	3 795 393
Amortissements exceptionnels		508 006	
Indemnités versées et remboursement retenue Garantie		25 824	
Remboursement divers et accord energie			106 353
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053

Désignation IMMALDI ET CIE SAS
0013 Rue Clément Ader

77230 Dammartin-en-Göele

Détail produits et charges exceptionnels

[illegible]

IMMALDI & COMPAGNIE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 100.000.000 €
Siège social : 13 rue Clément Ader
Parc d'Activité de la Goële
77230 DAMMARTIN-EN-GOËLE
R.C.S. MEAUX B 378 568 638

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE
L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2016**

L'an Deux-mille seize
Le trente juin,
À 17 heures

La société ALDI, société à responsabilité limitée au capital de 430.000.000 euros, dont le siège social est situé 13, rue Clément Ader – Parc d'Activité de la Goële – 77230 Dammartin en Goële, et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux sous le numéro 399 227 990, représentée par son gérant, Monsieur Philip Demeulemeester,

Ladite société étant propriétaire de la totalité des 50.000 actions composant le capital social et agissant à ce titre en qualité d'associé unique de la société IMMALDI & COMPAGNIE,

La COMPAGNIE FIDUCIAIRE FRANCO ALLEMANDE - COFFRA, commissaire aux comptes titulaire, ayant été régulièrement informée des présentes décisions,

Déclare être appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- Rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes et le bilan de cet exercice ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Distribution de dividendes ;
- Quitus au Président et décharge au commissaire aux comptes ;
- Renouvellement du mandat de Président.

L'associé unique reconnaît avoir été mis en possession, en temps opportun, des documents suivants :

- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015,
- Le rapport de gestion du Président,
- Le rapport général du commissaire aux comptes,
- Le texte du projet des décisions proposées à l'associé unique,
- Un exemplaire des statuts de la société.

Puis, l'associé unique adopte les décisions suivantes :



PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2015, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'associé unique constate l'absence de dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, conformément à la proposition du Président et après avoir constaté que les comptes de l'exercice écoulé font apparaître un bénéfice net comptable de 13.683.465 euros, décide de l'affecter de la façon suivante :

- Bénéfice de l'exercice :	13.683.465 €
- Dotation de la réserve légale à hauteur de 5 % :	684.173 €
- Le solde, soit	12.999.292 €
En totalité au compte "Report à nouveau"	

Conformément à la loi, l'associé unique constate que les sommes distribuées à titre de dividende pour les trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividendes
2012	14.000.000,00 €
2013	18.500.000,00 €
2014	19.850.000,00 €

TROISIEME DECISION

Ayant constaté, à la suite de l'affectation au report à nouveau du résultat de l'exercice clos au 31.12.2015, l'existence d'un bénéfice distribuable, l'associé unique décide de la distribution d'un dividende d'un montant de treize millions d'euros.

Ce dividende ne sera pas assorti d'un avoir fiscal, la société étant intégrée fiscalement.

L'associé unique décide la mise en paiement de ce dividende en date du 1er juillet 2016.

QUATRIEME DECISION

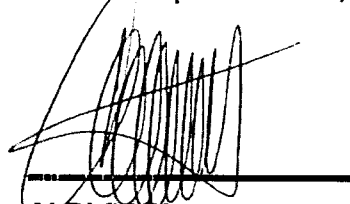
En conséquence de ce qui précède, l'associé unique donne, pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, quitus de l'exécution de leur mandat au Président et au commissaire aux comptes.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique décide de renouveler le mandat du président pour une durée d'un an expirant au cours des décisions de l'associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2016.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique.



ALDI SARL

Représentée par :

P. DEMEULEMEESTER

COFFRA



IMMALDI & COMPAGNIE SAS

Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2015



COMPAGNIE FIDUCIAIRE FRANCO-ALLEMANDE

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris

155, Bd Haussmann - 75008 Paris

Tél. : +33 (0)1 43 59 33 88 - Fax : +33 (0)1 45 63 93 59

SAS au capital de 100 000 €

As independent member firm of

MOORE STEPHENS
INTERNATIONAL LIMITED

COFFRA

AUDIT

Paris, le 15 juin 2016

A l'Associé unique

IMMALDI & COMPAGNIE
Société par Actions Simplifiée
Dammartin-en-Goële

Monsieur,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société IMMALDI & COMPAGNIE SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant, exposé dans la note « 2.5.2 Variation des capitaux propres » et relatif aux amortissements dérogatoires :

Suite à des levées d'option de contrats de crédit-bail immobilier, votre société doit procéder à des réintégrations extracomptables pour la détermination de son résultat fiscal. Afin de bénéficier de la déductibilité fiscale ultérieure des montants ainsi réintégrés, votre société, en suivant la doctrine, comptabilise des amortissements dérogatoires. Par conséquent, un amortissement dérogatoire peut apparaître au passif même si l'actif sous-jacent est entièrement amorti. Cet amortissement dérogatoire ne sera repris qu'en cas de sortie de l'actif concerné.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations concernant les immobilisations incorporelles et corporelles.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié d'une part, le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et d'autre part, nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons également procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe concernant la détermination des dépréciations et des provisions, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

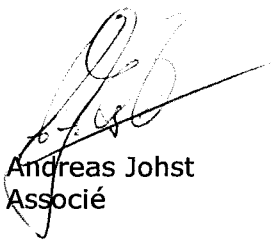
3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Le Commissaire aux Comptes
Compagnie Fiduciaire Franco-Allemande
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

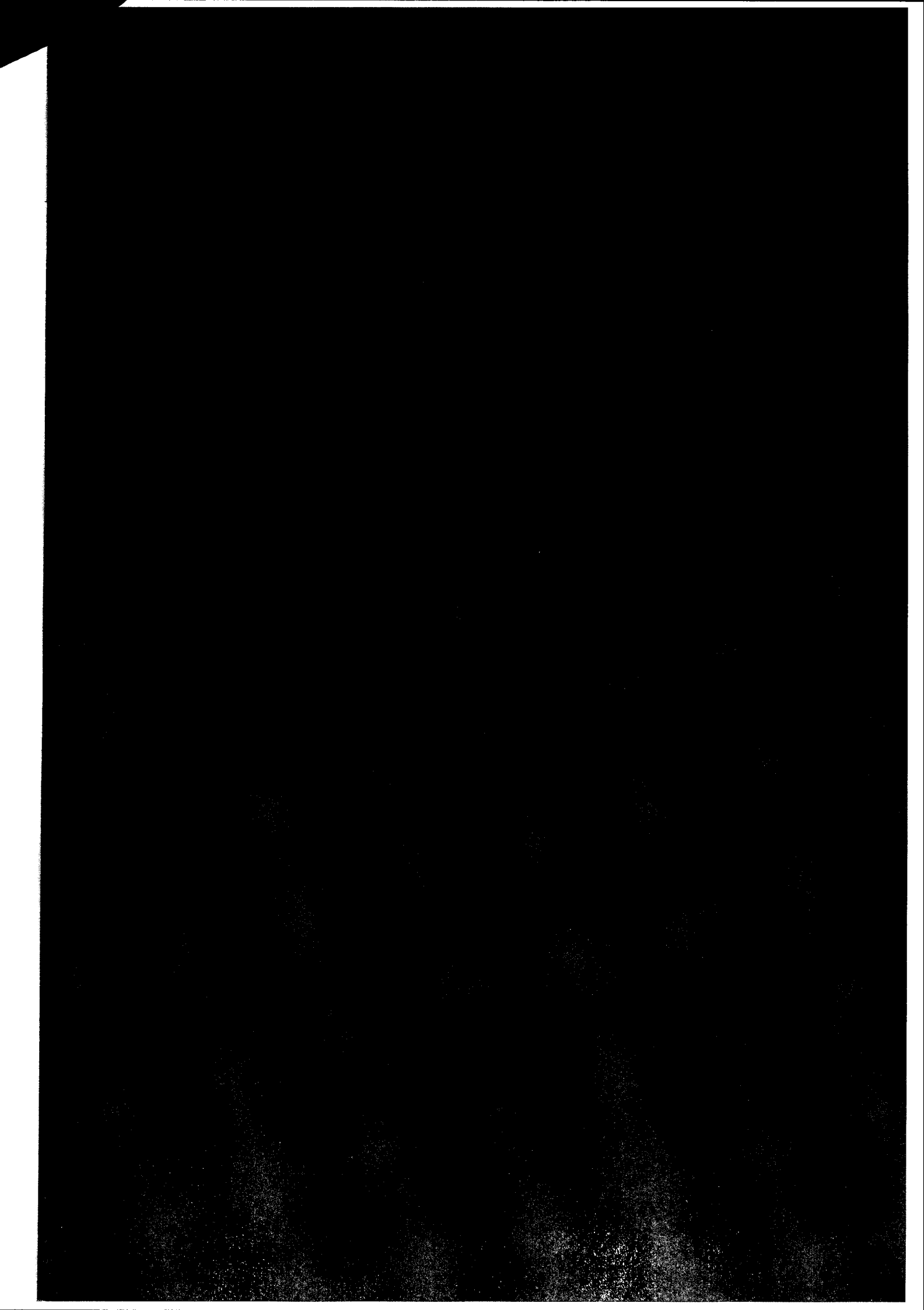
représenté par



Andreas Johst
Associé



Yann Goineau
Directeur



Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N		Exercice N-1	
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement	21 887	21 887		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	26 039	18 577	7 462	2 807
Fonds commercial	4 917 796		4 917 796	4 136 132
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	4 965 722	40 464	4 925 259	4 138 939
Terrains	75 948 841		75 948 841	69 785 934
Constructions	584 101 570	195 878 370	388 223 200	346 454 259
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles	41 123	24 315	16 809	23 313
Immobilisations en cours	5 333 909		5 333 909	10 825 910
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	665 425 444	195 902 685	469 522 759	427 089 416
Participations selon la méthode de meq				2 459 221
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	47 930		47 930	148 964
TOTAL immobilisations financières	47 930		47 930	2 608 185
Total Actif Immobilisé (II)	670 439 097	195 943 149	474 495 949	433 836 539
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes	668 797		668 797	668 484
Clients et comptes rattachés	482 549	3 829	478 720	1 807 849
Autres créances	2 135 056	585 280	1 549 776	2 394 400
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	2 617 605	589 109	2 028 496	4 202 249
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités				
TOTAL Disponibilités				
Charges constatées d'avance	6 908 951		6 908 951	13 263 787
TOTAL Actif circulant (III)	10 495 353	589 109	9 606 244	18 134 520
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (VI)	680 934 449	196 532 258	484 102 192	451 971 059

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000 000)	100 000 000	100 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	929	7 350 929
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	4 465 171	3 811 261
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	4 465 171	3 811 261
Report à nouveau	20 793	334 404
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	13 683 465	13 078 203
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	78 277 697	67 927 621
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	196 448 056	192 502 418
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	1 537 252	2 092 385
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	1 537 252	2 092 385
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 315 305	1 696 530
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	85 047 403	85 051 661
TOTAL Dettes financières	86 362 708	86 748 191
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 300	1 288
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 375 543	12 299 803
Dettes fiscales et sociales	934 339	1 181 490
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 034 531	2 351 660
Autres dettes	190 393 590	154 691 702
TOTAL Dettes d'exploitation	199 739 302	170 525 943
Produits constatés d'avance	14 874	102 122
TOTAL DETTES (IV)	286 116 884	257 376 256
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I+V)	484 102 192	451 971 059

Compte de résultat

Compte de résultat		Exercice N			Exercice N-1
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services		119 872 120		119 872 120	115 065 099
Chiffres d'affaires nets		119 872 120		119 872 120	115 065 099
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				2 143 329	1 913 734
Autres produits				12	7
Total des produits d'exploitation (I)				122 015 461	116 978 839
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes				42 617 671	47 866 015
Impôts, taxes et versements assimilés				10 827 273	9 948 862
Salaires et traitements				141 225	157 181
Charges sociales				59 171	64 528
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		20 325 239	17 411 375
		Dotations aux provisions		305 914	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		3 829	159
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		1 537 252	2 092 385
Autres charges				1 611	43 105
Total des charges d'exploitation (II)				75 819 184	77 583 609
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				46 196 277	39 395 231
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés				448	1 228
Reprises sur provisions et transferts de charges					323 385
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)				448	324 613
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées				1 646 957	1 364 054
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)				1 646 957	1 364 054
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				-1 646 509	-1 039 441
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				44 549 768	38 355 790

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	143 294	395 923
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 882 641	2 882 288
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 644 032	3 542 921
Total des produits exceptionnels (VII)	6 669 966	6 821 132
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	32 824	119 439
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 155 146	1 919 160
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	13 264 209	12 534 259
Total des charges exceptionnelles (VIII)	15 452 179	14 572 858
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-8 782 213	-7 751 725
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	22 084 090	17 525 862
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + V + VI)	128 685 075	124 124 585
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX + X)	145 002 410	141 046 382
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	13 683 465	13 078 203

IMMALDI ET CIE SAS
13 rue Clément Ader
CS 20573
77 234 DAMMARTIN EN GOELE CEDEX

INFORMATIONS GENERALES

Cette annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2015 et ont été arrêtés par le gérant de la société.

L'activité de la société se résume en la gestion du parc immobilier en France.

Les états financiers de la société sont consolidés dans les états financiers d'ALDI SARL, 13 rue Clément Ader, 77230 Dammartin en Goële.

EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

Les principaux événements marquants de l'exercice relatifs au développement du parc immobilier géré par Immaldi sont les suivants :

- Ouverture de 17 magasins, dont 5 créations de site et 12 transferts de magasin
- Réouverture de 21 magasins après extension ou rénovation de ces derniers
- Réouverture de 7 magasins après reconstruction de ces derniers

De plus, 6 magasins ont été vendus.

Enfin, nous avons fusionnés les sociétés que nous détenions avec un effet rétroactif au 01/01/2015.

Renouvellement des emprunts auprès d'Aldi Sarl pour une durée de 1 an à partir du 30/06/2015 pour 35 millions d'euros et pour une durée de 6 mois à partir du 08/03/2015, renouvelés le 08/09/2015 pour les emprunts de 10 millions d'euros et 40 millions d'euros.

Versement d'un montant de 19 850 000 euros sous forme de dividendes à la société Aldi Sarl.

Afin de simplifier la structure juridique du groupe, les sociétés SCI ALBASUD 2001, SCI SDIC, SCI Isathi et 2M SARL ont fait l'objet d'une fusion-absorption par Immaldi avec effet rétroactif au 1er janvier 2015. Ces sociétés étant intégralement détenues par Immaldi préalablement aux opérations de fusion, les apports ont donc été évalués à la valeur nette comptable.

Ces opérations ont eu pour conséquence la constatation d'un vrai mali de fusion d'un montant total de 571 K€ constaté en charges financières, ainsi que d'un mali technique comptabilisé dans le poste « Fonds commercial » pour un montant de 1 422 K€. Ce mali technique a été affecté aux plus-values latentes relatives aux constructions détenues par chacune de ces sociétés.

1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1.1 Rappel des principes

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles édictées par le Plan Comptable Général et le Code de Commerce (art. L 123-12 à L 123-24 et R 123-172 à R 123-199-1).

1.2 Changement de méthodes d'évaluation

Aucun changement de méthode n'a été effectué sur l'exercice.

1.3 Changement de présentation

Aucun changement de présentation n'est intervenu sur l'exercice.

1.4 Déroptions aux principes généraux

L'établissement des états financiers n'a donné lieu à aucune dérogation à l'application des principes comptables.

1.5 Méthodes d'évaluation appliquées aux postes du bilan et du compte de résultat**1.5.1 Immobilisations incorporelles et corporelles**

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond au coût d'acquisition des biens qui englobe le prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement ainsi que tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction. Les coûts d'emprunt pour financer l'acquisition ou la production d'un actif immobilisé éligible sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles et corporelles, autres que les fonds de commerce et les terrains, sont amorties linéairement sur les durées d'utilisation suivantes :

Nature	Durée (ans)
MAGASINS	
Lot VRD	35
Lot Gros Œuvre	30
Lot Couverture	25
Lot Second œuvre	5 à 20
ENTREPOTS	
Lot Gros Œuvre Terrassement	40
Lot Couverture – Désenfumage	30
Lot Menuiserie – Chauffage	25
Lot Second Œuvre :	5 à 20
• Electricité	15
• Carrelage / Plomberie / Peinture / Menuiserie ...	10
• Portes souples et automatiques	5

Lors de la clôture des comptes annuels, les éléments constitutifs du poste fonds commercial font l'objet d'un examen attentif quant à leur valorisation et leur origine. Il est apprécié s'il existe un indice de perte de valeur externe ou interne démontrant qu'un tel fonds a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable une dépréciation est constatée.

En cas de fermeture d'un magasin, la valeur vénale estimée de l'ensemble immobilier est comparée à la valeur nette comptable des immobilisations correspondantes. Le cas échéant, une dépréciation est constatée à hauteur du différentiel entre ces deux montants.

1.5.2 Créances et dettes

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale et les dettes à leur valeur de remboursement.

Les créances font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement attendues d'après les informations connues à la clôture de l'exercice.

1.5.3 Provisions

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, si une obligation existe à la date de clôture et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture.

Conformément aux méthodes retenues par le groupe ALDI, les engagements pour indemnités de fin de carrière sont mentionnés en engagements hors bilan.

Le cas échéant, des provisions pour indemnités de fin de carrière issues d'apports partiels d'actif intervenus au sein du groupe peuvent être inscrites au passif. Le montant mentionné en engagements hors bilan correspond alors au différentiel entre l'engagement à la clôture et la provision comptabilisée.

En cas de fermeture d'un magasin acquis par le biais d'un contrat de crédit-bail, la valeur vénale estimée de l'ensemble immobilier est comparée au montant cumulé des redevances restant à verser. Le cas échéant, une provision est constituée à hauteur du différentiel entre ces deux montants.

2. NOTES SUR LE BILAN

2.1 Actif immobilisé

2.1.1 Valeurs brutes

Les mouvements des valeurs brutes des immobilisations de la société sont présentés dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.1.2 Amortissements et dépréciations

Les mouvements des amortissements et des dépréciations sont présentés dans deux tableaux figurant à la fin de cette annexe.

2.1.3 Fonds de commerce

Le poste « Fonds commercial » dont le total s'élève à 4 917 796€ se décompose de la manière suivante :

	Val brute K€	Dépré. K€	VNC K€
Droit au bail	379		379
Mali de fusion	4 539		4 539
Total	4 918		4 918

Le poste « mali de fusion » concerne les malis résultant des opérations de fusion relatives aux sociétés immobilières précédemment détenues par Immaldi, dont 3 117 K€ pour les fusions intervenues en 2009 et 1 422 K€ pour celles intervenues en 2015. Pour chacune de ces opérations, le mali technique a été affecté aux plus-values latentes relatives aux constructions détenues par les différentes sociétés.

2.2 Créances

La décomposition des créances ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

Détail des créances envers les entreprises liées :

	31 décembre N K€
Créances clients	400
Autres créances	
Total	400

2.3 Charges constatées d'avance

	31 décembre N K€
Loyers et charges locatives	6 902
Autres	7
Total	6 909

2.4 Produits à recevoir

	31 décembre N K€
Factures à établir	
Fournisseurs – avoirs à recevoir	
Personnel – produits à recevoir	
Organismes sociaux – produits à recevoir	
Etat – produits à recevoir	184
Divers – produits à recevoir	184
Total	184

2.5 Capitaux propres

2.5.1 Capital social

Le capital social, d'un montant de 100 000 000 euros, est composé de 50 000 parts d'une valeur nominale de 2 000 euros chacune, toutes de même rang et entièrement libérées.

2.5.2 Variation des capitaux propres

	K€
Capitaux propres au 31 décembre N-1	192 502
Variation des provisions réglementées	10 350
Dividendes versés	- 19 850
Reconstitution Provisions réglementées suite fusion	- 238

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

5/9

Résultat de l'exercice	13 684
Capitaux propres au 31 décembre N	196 448

Les provisions réglementées concernent des amortissements dérogatoires.

Ceux-ci comprennent notamment l'écart constaté entre l'amortissement déterminé selon les durées d'utilisation pratiquées par la société et l'amortissement calculé selon les durées d'usage en application des règles fiscales.

Des amortissements dérogatoires sont également constitués lors de l'exercice des levées d'option de contrats de crédit-bail. En effet, IMMALDI doit procéder à des réintégrations extracomptables lors de la détermination du résultat fiscal de l'exercice au cours duquel a lieu la levée de l'option.

Sont à réintégrer :

- La fraction des loyers versés correspondant à la différence entre la valeur résiduelle « théorique » de l'immeuble et le prix de cession de l'immeuble s'il est inférieur à cette valeur résiduelle pour les contrats conclus avant le 1^{er} janvier 1996 ;
- Diminuée, pour les contrats conclus à compter du 1^{er} janvier 1996, des quotes-parts de redevances non déduites pendant la durée du contrat, correspondant aux éléments non amortissables.

Le montant ainsi réintégré correspondant aux éléments amortissables – à savoir les constructions – fait ensuite l'objet d'un amortissement sur la durée fiscale résiduelle.

Il résulte de l'application de cette règle fiscale une divergence entre les bases comptables et fiscales de coût d'entrée des constructions, dont il convient de tenir compte dans le calcul des amortissements. En application de la doctrine, lorsque la base fiscale du coût d'acquisition est supérieure à la base comptable, l'amortissement correspondant doit être comptabilisé en « amortissements dérogatoires », afin d'en garantir la déductibilité fiscale. L'application de cette doctrine a deux conséquences majeures sur la présentation des comptes annuels :

- La somme des amortissements déterminés selon les durées d'utilisation (et présentés en moins des actifs) et des amortissements dérogatoires (présentés dans les capitaux propres) peut aller au-delà du coût d'entrée comptable figurant à l'actif ;
- L'amortissement dérogatoire peut apparaître au passif même si les constructions figurant à l'actif du bilan sont entièrement amorties.

Les amortissements dérogatoires ainsi constatés ne seront repris qu'en cas de cession ou de démolition des constructions correspondantes.

2.6 Provisions

La variation des provisions est présentée dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

Les reprises de l'exercice d'un montant de 2 092K€ comprennent des montants utilisés au cours de l'exercice pour 719 K€ et des montants non utilisés repris au cours de l'exercice qui s'élèvent à 1 373K€.

2.7 Dettes

La décomposition des dettes ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

Détail des dettes avec les entreprises liées :

	31 décembre N K€
Emprunts et dettes financières diverses	85 000
Dettes fournisseurs	305
Autres dettes	189 353
Total	274 658

2.8 Charges à payer

	31 décembre N K€
Intérêts courus à payer	65
Factures non parvenues	23
Personnel – charges à payer	10
Organismes sociaux – charges à payer	187
Etat – charges à payer	
Clients – avoirs à établir	1 038
Divers – charges à payer	
Total	1 323

2.9 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance se chiffrent à 14 873.76€ et correspondent à la quote part de la plus-value totale des cessions en lease back sur 2006 et 2008.

3. **NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires hors taxes se répartit comme suit :

	31 décembre N K€	31 décembre N-1 K€
Ventes de marchandises		
Refacturations diverses - biens		
Refacturation diverses - services	119 872	115 065
Total	119 872	115 065

3.2 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Néant

3.3 Résultat financier

	K€
Produits financiers	0
Escomptes reçus	
Produits d'intérêts financiers	
Reprise dépréciation financière	
Autres produits financiers	
Charges financières	- 1 647

Charges d'intérêts financiers	-1 076
Autres charges financières	-571
Résultat financier	- 1 647
- dont produits financiers avec des sociétés liées	
- dont charges financières avec des sociétés liées	-1 076

3.4 Résultat exceptionnel

	K€
Produits exceptionnels	6 669
Sur opération de gestion	143
Reprises sur amortissements dérogatoires	2 644
Produits de cessions d'immobilisations	3 795
Reprise dépréciation exceptionnelle	
Produits exceptionnels divers	87
Charges exceptionnelles	- 15 452
Sur opération de gestion	- 33
Valeur nette comptable des immobilisations sorties	- 2 616
Dotations aux amortissements dérogatoires	- 12 756
Autres dotations aux provisions et dépréciations	- 47
Charges exceptionnelles diverses	
Résultat exceptionnel	- 8 783

3.5 Impôt sur les sociétés

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société Aldi SARL.

Le résultat fiscal de la société est déterminé comme si elle n'était pas intégrée fiscalement. De ce fait, elle verse à la société intégrante les acomptes, le solde d'impôt sur les sociétés et les contributions additionnelles comme si elle n'appartenait pas à ce périmètre d'intégration fiscale.

Il s'en suit notamment que le déficit fiscal subi au cours d'un exercice est reportable dans les conditions de droit commun et viendra s'imputer sur le bénéfice fiscal dégagé pendant les exercices futurs.

3.5.1 Répartition de l'impôt entre le résultat courant et exceptionnel

K€	Résultat avant IS	Déductions	Réintégr.	Total	IS	Résultat après IS
Résultat courant	44 550	-427	30 169	74 292	-25 552	18 998
Résultat exceptionnel	-8 782	-1 307	7	-10 082	3 468	-5 314
Participation des salariés						
Total	35 768	-1 734	30 176	64 210	-22 084	13 684

3.5.2 Décalages d'impôt

	Base d'IS K€	IS (33,33%) K€
Provisions à réintégrer ultérieurement :		
Amortissements dérogatoires	61 770	20 590

...		
Charges non déductibles temporairement :		
Organic	- 167	- 56
Tascom		
Participation des salariés		
Levée d'option de crédit-bail	- 36 779	- 12 260
Total	24 824	8 274

Il résulte du traitement fiscal des contrats de crédit-bail immobilier conclus après le 1^{er} janvier 1996 une réintégration des redevances relatives aux terrains sur les dernières échéances du contrat. Dans le cas exceptionnels où ces ensembles immobiliers font l'objet d'une cession ultérieure et après prise en compte de leur valeur comptable éventuelle, cette valeur nette fiscale du terrain, qui a déjà supporté l'impôt, vient diminuer la plus-value fiscalement imposable.

Il en est de même pour les contrats de crédit-bail conclus avant le 1^{er} janvier 1996 auprès d'une société relevant du régime SICOMI. Pour ces contrats, aucune réintégration n'est effectuée lors du paiement des redevances. En revanche, le montant correspondant au prix d'acquisition du terrain doit faire l'objet d'une réintégration fiscale lors de la levée d'option.

Au 31 décembre 2015, le cumul des valeurs fiscales réintégrées concernant les terrains acquis dans le cadre de ces 2 régimes de crédit-bail s'élève à 32 860K€, soit une économie d'impôt potentielle en cas de cession d'un montant de 10 953K€.

3.6 Transferts de charges

	K€
Transfert de charges de personnel	3
Total	3

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1 Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Ingénieurs et cadres	1	
Agents de maîtrise	1	
Employés		
Total	2	

4.2 Engagements hors bilan

4.2.1 Engagement en matière d'indemnités de fin de carrière

	K€
Cadres	32
Non cadres	13
Total droits cumulés	45

Les engagements d'indemnités de fin de carrière ont été calculés selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées, conformément à la norme FAS 87, avec l'hypothèse d'un départ volontaire à la retraite à 65 ans, en tenant compte d'un taux d'inflation de 0.80% et d'un taux d'actualisation de 1.06%, la convention collective nationale de référence étant celle du commerce à prédominance alimentaire (n° 3305).

4.2.2 Engagements de crédit bail

Le tableau correspondant figure à la fin de cette annexe.

4.2.3 Autres engagements

	K€
Engagements donnés	
Cautions accordées	
Garanties données	
Engagements donnés à l'égard d'entités liées	
...	
Total	

	K€
Engagements reçus	
Cautions bancaires reçues	587
Garanties bancaires reçues	
Engagements reçus à l'égard d'entités liées	
...	
Total	587

4.3 Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas indiquée. Elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

4.4 Transactions avec des parties liées

La société étant détenue en totalité par le groupe Aldi, elle est par conséquent dispensée de fournir une information concernant les transactions avec les parties liées visées à l'article R 123-198 du Code de commerce.

Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement		(I)	11 432		10 454
Autres postes d'immobilisations incorporelles		(II)	4 147 361		1 436 985
Terrains		Dont composants	69 785 934		7 027 583
Constructions	Sur sol propre		455 539 476		51 669 254
	Sur sol d'autrui		56 784 520		12 064 077
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions		11 350 062		1 153 681
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport		22 116		
	Matériel de bureau et mobilier informatique		19 007		
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			10 825 910		5 333 909
Avances et acomptes					
TOTAL (III)			604 327 025		77 248 504
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations			2 459 221		
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			148 964		31 890
TOTAL (IV)			2 608 185		31 890
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)			611 094 003		78 727 034

Cadre B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement		(I)			21 887	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		(II)	640 510		4 943 836	
Terrains				864 676	75 948 841	
Constructions	Sur sol propre			2 530 512	504 678 217	
	Sur sol d'autrui			1 884 780	66 963 818	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			44 208	12 459 535	
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					
	Matériel de transport				22 116	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				19 007	
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours			10 825 910		5 333 909	
Avances et acomptes						
TOTAL (III)			10 825 910	5 324 176	665 425 444	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations				2 459 221		
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières				132 923	47 930	
TOTAL (IV)				2 592 144	47 930	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)			11 466 421	7 916 320	670 499 097	

Amortissements

Cadre A								SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE									
Immobilisations amortissables				Début d'exercice		Augment.		Diminutions		Fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement (I)				11 432		10 454				21 887							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				8 422		10 155				18 577							
Terrains																	
Constructions	Sur sol propre			155 753 959		17 334 297		1 830 904		171 257 353							
	Sur sol d'autrui			13 301 437		2 938 068		860 016		15 379 489							
	Installations générales, agencements			7 903 525		846 677		29 427		8 720 775							
Installations techniques, matériels et outillages																	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers																
	Matériel de transport			4 656		4 656				9 312							
	Matériel de bureau, informatique et mobilier			13 154		1 848				15 003							
	Emballages récupérables et divers																
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)				176 976 731		21 125 577		2 720 347		195 381 932							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)				176 996 586		21 146 156		2 720 347		195 422 395							
Cadre B								VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immos		Différentiel de durée		DOTATIONS		REPRISES		Fin de l'exercice									
				Mode dégressif		Amort fiscal exceptionnel											
Frais étab.																	
Autres																	
Terrains																	
Constructions :																	
sol propre		6 776 679				5 702 046		1 398 784		1 219 435		9 860 506					
sol autrui		507 444						25 813				481 631					
install.		7 938										7 938					
Autres immobilisations :																	
Inst. techn.																	
Inst gén.																	
M.Transport																	
Mat bureau																	
Emball.																	
CORPO.		7 292 061				5 702 046		1 424 597		1 219 435		10 350 075					
Acquis. de titres																	
TOTAL		7 292 061				5 702 046		1 424 597		1 219 435		10 350 075					
Cadre C								Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice		Augment.		Diminutions		Fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler																	
Primes de remboursement des obligations																	

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	67 927 621	12 994 107	2 644 032	78 277 697
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	67 927 621	12 994 107	2 644 032	78 277 697
Provisions pour litige				
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	2 092 385	1 537 252	2 092 385	1 537 252
TOTAL (II)	2 092 385	1 537 252	2 092 385	1 537 252
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles	260 878	305 914	46 039	520 753
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	1 979	3 829	1 979	3 829
Autres provisions pour dépréciations	585 280			585 280
TOTAL (III)	848 137	309 743	48 018	1 109 863
TOTAL GENERAL (I+II+III)	70 868 144	14 841 102	4784 434	80 924 811
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 846 995	2 140 403	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		12 756 203	2 644 032	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A			Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations							
Prêts							
Autres immobilisations financières				47 930		47 930	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				47 930		47 930	
Clients douteux ou litigieux				4 595	4 595		
Autres créances clients				477 954	477 954		
Créances représentatives de titres prêtés		Prov pour dép ant constitués.					
Personnel et comptes rattachés				1 500	1 500		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices						
	Taxe sur la valeur ajoutée			1 348 163	1 348 163		
	Autres impôts						
	Etat - divers						
Groupes et associés							
Débiteurs divers				785 392	785 392		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				2 617 605	2 617 605		
Charges constatées d'avance				6 908 951	6 716 479	192 472	
TOTAL DES CREANCES				9 574 486	9 334 084	240 402	
Prêts accordés en cours d'exercice							
Remboursements obtenus en cours d'exercice							
Prêts et avances consentis aux associés							
Cadre B			Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles							
Autres emprunts obligataires							
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				1 315 305	1 315 305		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine							
Emprunts et dettes financières divers				85 047 403	85 000 000	47 403	
Fournisseurs et comptes rattachés				5 375 543	5 375 543		
Personnel et comptes rattachés				23 155	23 155		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				38 804	38 804		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices						
	Taxe sur la valeur ajoutée			685 203	685 203		
	Obligations cautionnées						
	Autres impôts			187 177	187 177		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				3 034 531	3 034 531		
Groupes et associés				189 344 967	189 344 967		
Autres dettes				1 048 623	1 048 623		
Dette représentative de titres empruntés							
Produits constatés d'avance				14 874	14 874		
TOTAL DES DETTES				286 115 584	286 068 181	47 403	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice							

CREDIT-BAIL IMMALDI & COMPAGNIE SAS

En €

En €																		
COÛT D'ACQUISITION						VALEUR NETTE	REDEVANCES PAYEES				REDEVANCES RESTANT A PAYER						Prix levée	
VALEUR DES TERRAINS	VALEUR DES CONSTRUCTIONS	VALEUR BRUTE TOTALE	AMORT DE L'EXERCICE 2015	AMORTISSEMENTS	VNC AU 31/12/2015		de l'exercice		en cumul		à 1 an		de 2 à 5 ans		à +de 5 ans			Dette rest. Totale
						en capital	en intérêts	en capital	en intérêts	en capital	en intérêts	en capital	en intérêts	en capital	en intérêts	en capital	en intérêts	en capital
69 440 959	288 507 288	357 948 247	10 175 765	85 287 859	272 660 388	31 489 418	1 049 878	225 976 806	39 468 538	30 599 231	741 856	81 567 753	1 258 627	19 804 444	139 894	131 971 427	2 140 376	-

L'écart avec les redevances comptabilisées en 2015 pour 38 392 K€ s'explique par des décalages temporaires générés par les échéanciers ainsi que par les redevances payées en 2015 pour des contrats où la levée d'option a été exercée en 2015.